

C.C. COEUR DE CHARTREUSE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Élimination des Déchets

2014

Adresse : Pôle Tertiaire – ZI Chartreuse Guiers – 38 380 Entre-deux-Guiers

Téléphone : 04.76.66.81.74 / **Fax** : 04.76.66.13.65

Email : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

N°Siren/Siret : 20004011100011

A - Les indicateurs techniques

1. Le territoire desservi

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC), créée au 1^{er} janvier 2014 et issue de la fusion des CC Chartreuse Guiers, des Entremonts et du Mont Beauvoir, est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Communes et regroupements concernés

Libellé	Dép.	Collecte			Traitement	Date d'entrée
		Traditionnelle	Sélective	Déchèterie		
Communes						
Bauche (La)	73	A	A	A	A	01/01/2014
Corbel	73	A	A	A	A	01/01/2014
Echelles (Les)	73	A	A	A	A	01/01/2014
Entre-deux-Guiers	38	A	A	A	A	01/01/2014
Entremont-le-Vieux	73	A	A	A	A	01/01/2014
Miribel-les-Echelles	38	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Christophe	73	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Christophe-sur-Guiers	38	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Franc	73	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Jean-de-Couz	73	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Joseph-de-Rivière	38	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Laurent-du-Pont	38	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Pierre-d'Entremont	38	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Pierre-d'Entremont	73	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Pierre-de-Chartreuse	38	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Pierre-de-Genebroz	73	A	A	A	A	01/01/2014
Saint-Thibaud-de-Couz	73	A	A	A	A	01/01/2014

A : adhère et délègue sa compétence à l'EPCI

C : a une convention de service avec cet EPCI

Population

Compétence	Population municipale INSEE 2015	Population DGF 2014	Nb de communes	Superficie	Nb ménages
Total (toutes compétences)	16 815 hab.	18 816 hab.	17	351 km2	6 560
Communes adhérentes (toutes compétences)	16 815 hab.	18 816 hab.	17	351 km2	6 560

Indicateur de production (global année 2014 / Pop INSEE 2015) : 647,86 kg/hab/an
Indicateur de production (global année 2014 / Pop DGF 2014) : 578,96 kg/hab/an

Caractéristiques territoriales des communes adhérentes

Zone	Nb Communes	Pourcentage de la population		
Rurale	13	54%		
Urbaine	4	46%		
Taux d'habitat collectif :		8%		
Taux de capacité touristique :		3%	Capacité d'accueil touristique totale :	548 personnes

Emplois

Nb de personnes du service Déchets (ETP) :	4
Dont nb d'ambassadeurs du tri :	1

Typologie ADEME

Mixte (Mixte à dominante rurale)

Conventions / Labels / Normes

	Dernière date d'obtention
Convention Eco TLC (textiles, linges, chaussures)	01/01/2014
Convention Eco-Emballages (barème E)	01/01/2014
Convention EcoDDS	25/04/2014
Convention EcoFolio pour les imprimés	01/01/2014
Convention Ecosystème pour les DEEE	01/01/2015
Convention Récyclum pour les DEEE	01/01/2015

2. La collecte

La CCCC exerce sa compétence « collecte des ordures ménagères » au travers de 2 marchés conclus par les précédentes collectivités :

- avec Sibuet Environnement pour le territoire de l'ex-CC Chartreuse Guiers
- avec SME Environnement pour le territoire de l'ex-CC du Mont Beauvoir

Le territoire de l'ex-CC des Entremonts est quant à lui collecté en régie.

Les contrats de collecte sélective des ex-CC Chartreuse Guiers et des Entremonts étant arrivés à échéance au 30 juin 2014, la CCCC a lancé un marché unique pour cette prestation, remporté par Sibuet Environnement.

En 2014, le territoire de l'ex-CC du Mont Beauvoir était en marché avec SME Environnement pour la collecte sélective.

Le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective est confié au syndicat Savoie Déchets dont la CCCC est adhérente.

La CCCC est en convention avec la Ligue contre le Cancer et reverse à l'association 3,05 € par tonne de verre collectée.

La CCCC exploite 2 déchèteries :

- à Entre-deux-Guiers : régie en haut de quai, en marché avec Lely Environnement en bas de quai
- à St-Pierre-d'Entremont 38 : régie en haut de quai, en marché avec Chartreuse Energie en bas de quai

La CCCC a mis en place plusieurs conteneurs textiles sur son territoire, collectés et triés par Tri-Vallées.

2.1 Collecte des déchets provenant des ménages

Bilan des opérations de collecte sur le territoire dont l'EPCI est maître d'ouvrage

Flux	Mode	Date de lancement	Collecteur	Tonnage 2014
Collecte en mélange des OM et assimilés	Mixte	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement régie	4 290,86 t
Collecte des emballages légers	Apport volontaire	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	176,71 t
Collecte des papiers journaux magazines	Apport volontaire	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	328,30 t
Collecte du verre en mélange	Apport volontaire	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	579,27 t
Collecte des textiles	Apport volontaire	01/01/2014	Tri-Vallées	18,65 t

2.1.1 Organisation de la collecte en mélange des OM

Collecte en mélange des OM et assimilés

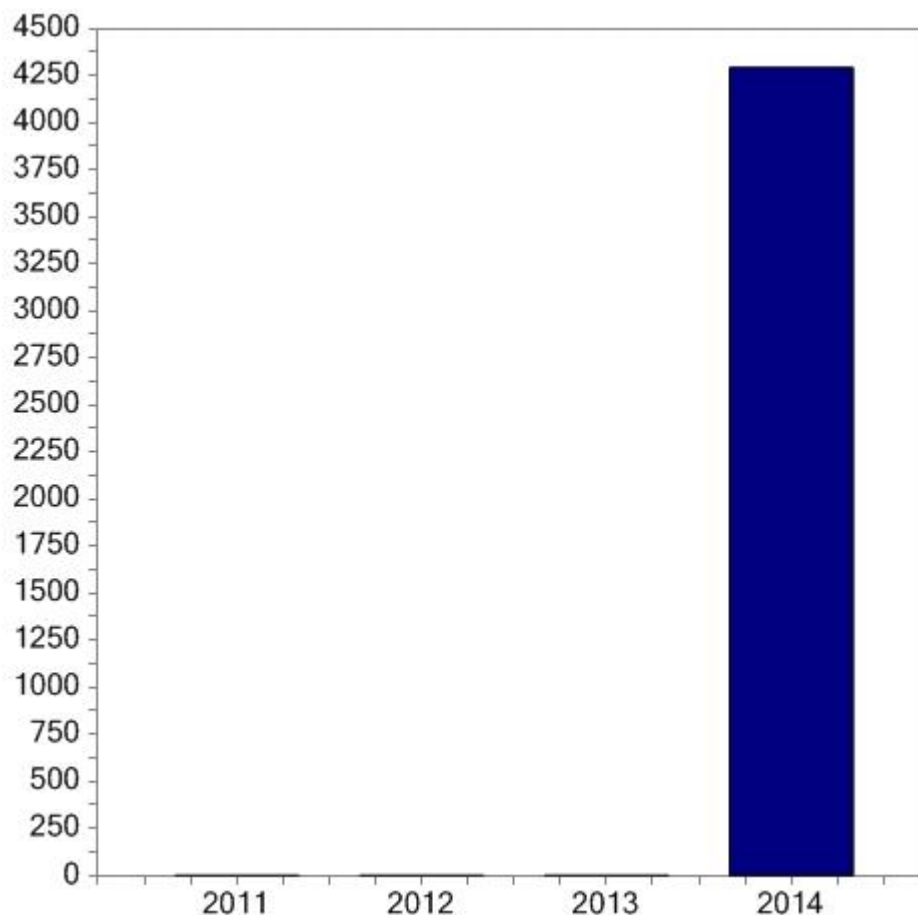
Mode de collecte : mixte (porte-à-porte et points de regroupement)
Collecteurs : Sibuet Environnement, SME Environnement, régie
Mode de gestion : contrat de service / régie
Date de démarrage de l'opération : 01/01/2014

Moyens			
Organisation des tournées :	suivant secteur	Nombre de véhicules :	4
Types de contenants :	sacs, bacs	Type de véhicule :	classique
Gestion des contenants :	acquisition		
Commentaire :			
1 régie avec 4 ou 5 collectes/semaine (hors vacances/vacances) avec 1 chauffeur/1 rippeur 2 prestations de service: - 1 avec 1 collecte/semaine avec 1 chauffeur/1 rippeur - 1 avec 8 collectes/semaines (4 circuits/2 équipes) avec 1 chauffeur/1 rippeur			

Résultat de la collecte en mélange des OM

Année	Nb de communes	Population	Tonnages collectés	Quai de transfert	Destination finale	Valorisation
2014	17	16 815 hab. (INSEE 2015)	OM : 4 290,86 t Déchets des marchés : - Déchets de nettoyage : - Total : 4 290,86 t	-	Chambéry (UVETD)	Valorisation énergétique

Evolution des tonnages collectés (en t)



2.1.2 Organisation des collectes sélectives

Collecte des emballages

Mode de collecte : apport volontaire
Collecteurs : Sibuet Environnement, SME Environnement
Mode de gestion : contrat de service
Date de démarrage de l'opération : 01/01/2014
Contrat programme de durée : Eco-Emballages

Valeurs moyennes pour le maître d'ouvrage			
Types de contenants :	colonnes aériennes	Nombre de contenants :	77
Population équipée en conteneurs :	100%	Gestion des contenants :	acquisition
Volume moyen des contenants permettant une collecte automatisée :			4 m ³
Commentaire :			
Nouveau marché à compter du 01/07/14: prestataire unique pour l'ex-CCCG et l'ex-CCE à partir de cette date puis pour l'ensemble du territoire à partir du 01/01/15			

Collecte des papiers

Mode de collecte : apport volontaire
Collecteurs : Sibuet Environnement, SME Environnement
Mode de gestion : contrat de service
Date de démarrage de l'opération : 01/01/2014
Contrat programme de durée : Eco-Emballages

Valeurs moyennes pour le maître d'ouvrage			
Types de contenants :	colonnes aériennes	Nombre de contenants :	66
Population équipée en conteneurs :	100%	Gestion des contenants :	acquisition
Volume moyen des contenants permettant une collecte automatisée :			4 m ³
Commentaire :			
Nouveau marché à compter du 01/07/14: prestataire unique pour l'ex-CCCG et l'ex-CCE à partir de cette date puis pour l'ensemble du territoire à partir du 01/01/15			

Collecte du verre

Mode de collecte : apport volontaire
Collecteurs : Sibuet Environnement, SME Environnement
Mode de gestion : contrat de service
Date de démarrage de l'opération : 01/01/2014
Contrat programme de durée : Eco-Emballages

Valeurs moyennes pour le maître d'ouvrage			
Types de contenants :	colonnes aériennes	Nombre de contenants :	89
Population équipée en conteneurs :	100%	Gestion des contenants :	acquisition
Volume moyen des contenants permettant une collecte automatisée :			4 m ³
Commentaire :			
Nouveau marché à compter du 01/07/14: prestataire unique pour l'ex-CCCG et l'ex-CCE à partir de cette date puis pour l'ensemble du territoire à partir du 01/01/15			

Collecte des textiles

Mode de collecte : apport volontaire
Collecteurs : Tri-Vallées
Mode de gestion : contrat de service
Public concerné : ménages
Date de démarrage de l'opération : 01/01/2014

Valeurs moyennes pour le maître d'ouvrage			
Types de contenants :	conteneurs aériens	Nombre de contenants :	8
Commentaire :			
Conteneurs sur l'ensemble du territoire et en déchèteries			

Résultat de la collecte sélective

Collecte des emballages

Année	Nb de communes	Population	Tonnages collectés	Destination finale	Tonnages valorisés
2014	17	16 815 hab. (INSEE 2015)	176,71 t	Chambéry - Z.I BISSY (centre de tri Valespace)	141,65 t

Matériaux	Tonnages valorisés	kg / hab / an
Briques alimentaires ELA	7.03 t	0.42 kg/hab/an
Cartons / cartonnets / papier EMR	79.47 t	4.73 kg/hab/an
Aluminium	0.52 t	0.03 kg/hab/an
Acier	20.99 t	1.25 kg/hab/an
PET coloré	3.93 t	0.23 kg/hab/an
PET incolore	16.95 t	1.01 kg/hab/an
PEHD	12.76 t	0.76 kg/hab/an

Refus de tri	16.98 t	1.01 kg/hab/an	Valorisation énergétique : oui
--------------	----------------	----------------	--------------------------------

Collecte des papiers

Année	Nb de communes	Population	Tonnages collectés	Destination finale	Tonnages valorisés
2014	17	16 815 hab. (INSEE 2015)	328,30 t	Chambéry - Z.I BISSY (centre de tri Valespace)	322,29 t

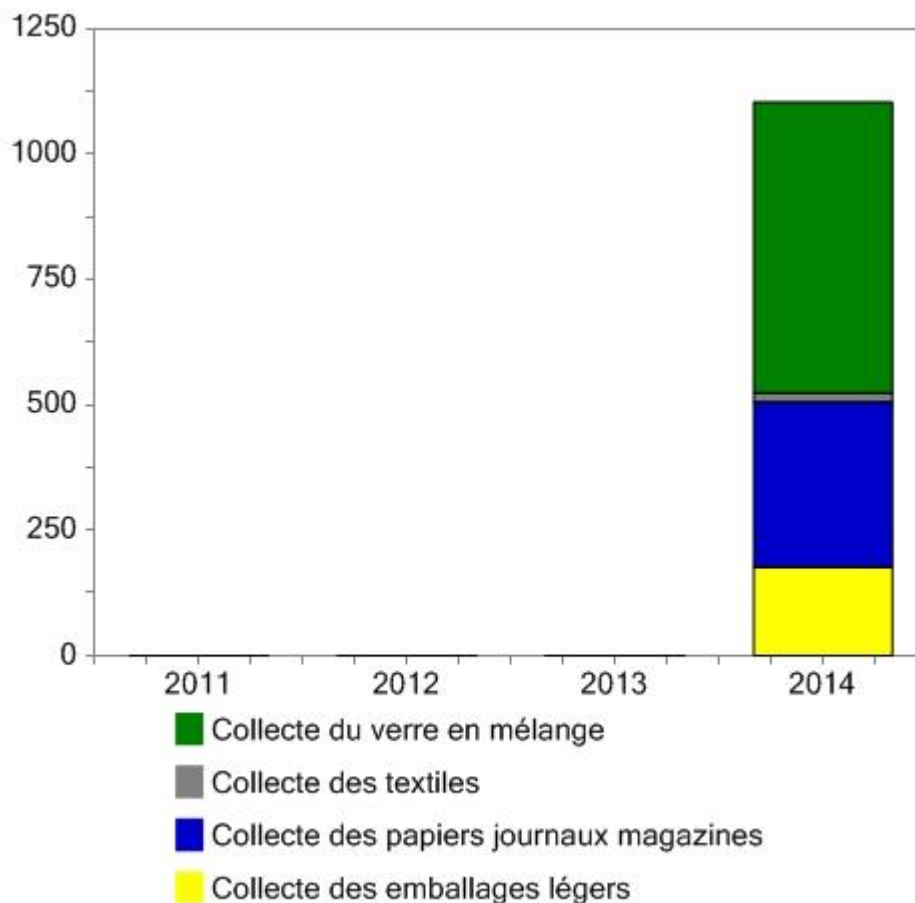
Matériaux	Tonnages valorisés	kg / hab / an
Gros de magasin	43.99 t	2.62 kg/hab/an
Papiers	278.30 t	16.55 kg/hab/an

Collecte du verre

Année	Nb de communes	Population	Tonnages collectés	Quai de transfert	Destination finale	Tonnages valorisés
2014	17	16 815 hab. (INSEE 2015)	579,27 t	SME Environnement (01)	O-I Manufacturing (07)	558,53 t

Matériaux	Tonnages valorisés	kg / hab / an
Verre	558.53 t	33.22 kg/hab/an

Evolution des tonnages collectés (en t)



Collecte des textiles

Année	Nb de communes	Population	Tonnages collectés	Destination finale	Tonnages valorisés
2014	17	16 815 hab. (INSEE 2015)	18,65 t	Tri-Vallées (73)	16,79 t

Matériaux	Tonnages valorisés	kg / hab / an
Textiles	16.79 t	1.00 kg/hab/an

2.1.3 Fréquence de la collecte par commune

Nom de la commune	Type de collecte	Période normale
Entre-deux-Guiers Les Echelles Miribel-les-Echelles St-Christophe-sur-Guiers St-Joseph-de-Rivière St-Laurent-du-Pont St-Pierre-de-Chartreuse	Collecte en mélange des OM et assimilés	2 fois par semaine
	Collecte des emballages	1 fois par semaine
	Collecte des papiers	1 fois par mois
	Collecte du verre	1 fois par mois
	Collecte des textiles	1 fois par semaine

Nom de la commune	Type de collecte	Période normale
Corbel Entremont-le-Vieux St-Pierre-d'Entremont 38 St-Pierre-d'Entremont 73	Collecte en mélange des OM et assimilés	1 à 2 fois par semaine
	Collecte des emballages	1 fois par quinzaine
	Collecte des papiers	1 fois par trimestre
	Collecte du verre	1 fois par mois
	Collecte des textiles	tous les 2 mois

Nom de la commune	Type de collecte	Période normale
La Bauche St-Christophe-la-Grotte St-Franc St-Jean-de-Couz St-Pierre-de-Genebroze St-Thibaud-de-Couz	Collecte en mélange des OM et assimilés	1 fois par semaine
	Collecte des emballages	1 fois par quinzaine
	Collecte des papiers	tous les 2 mois
	Collecte du verre	1 fois par mois
	Collecte des textiles	1 fois par trimestre

2.1.4 Déchèteries

Déchèteries présentes sur le territoire dont l'EPCI est maître d'ouvrage

Commune / site	Mode de gestion	Date d'ouverture	Tonnage 2014
Entre-deux-Guiers - ZI Chartreuse Guiers	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	04/01/1999	5 241,02 t
Saint-Pierre-d'Entremont	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	21/03/2009	258,94 t

Déchèterie d'Entre-deux-Guiers

Adresse :	ZI Chartreuse Guiers
Code postal :	38 380
Commune :	Entre-deux-Guiers
Adhésion charte départementale:	oui
Adhésion ou renouvellement le :	04/03/2011
Statut ICPE :	autorisée
Date du dernier arrêté préfectoral :	05/08/2009
Nom de l'exploitant :	C.C. COEUR DE CHARTREUSE
Commentaire :	Avant 2014 était sous MO de la CC Chartreuse Guiers Prestataire privé (LELY) pour le bas de quai Accès de la déchèterie gratuit pour habitants, payant pour les professionnels sauf cartons, ferraille et papiers (gratuit) Pas de limite d'apport

Horaires

Heures d'ouverture							
Eté :	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin		8h-12h	8h-12h	10h-18h		8h-12h	
Après-midi				10h-18h	14h-18h	13h-17h	

Les heures d'ouverture sont-elles différentes en été et en hiver ? non

Nb d'heures d'ouverture par semaine : 28

Modalités d'accueil

Accueil des particuliers

Modalité d'accueil spécifique oui

- Commune oui

- Quantité non

Accueil des professionnels

Déchets non dangereux : oui

Déchets dangereux : oui

Mode de paiement pratiqué : facturation différée

Modalité d'accueil spécifique oui

Accès limité par l'origine géographique oui

Accès limité par une tarification globale non

Accès limité par la nature, le volume et le poids des déchets conjointement non

Population concernée

Communes et population

Population pour laquelle la déchèterie a été dimensionnée : 20 000 hab.

Population actuellement concernée par la déchèterie : 16 815 hab.

Nombre de communes couvertes : 17

Fréquentation

Fréquentation / nombre de visites :	2014
Total :	45 755

Quantités de déchets acceptés

	2014	Destinataire(*)	Filière de valorisation ou d'élimination (*)
Aluminium (capsules de café)	0,70 t	Collectors	Valorisation matière
Amiante	164,32 t	Lely Environnement	ISDnD
Batteries auto	4,07 t	Recylex (via Arc-en-Ciel Recyclage)	Valorisation matière
Agglomérés/bois peints	446,83 t	Lely Environnement	Valorisation matière
Bois brut, bois de palette	265,72 t	Lely Environnement	Valorisation matière
Bouteilles de gaz	0,64	Lely Environnement	Traitement spécifique
Cartons	127,00 t	Lely Environnement	Valorisation matière
Cartouches d'encre	0,27 t	Collectors	Valorisation matière
DDS	26,02	Lely Environnement EcoDDS (via Arc-en-Ciel Recyclage)	Traitement spécifique
Câbles électriques	0,87 t	Arc-en-Ciel Recyclage	Valorisation matière
Déblais et gravats	1 468,99 t	Lely Environnement	Valorisation matière
DASRI	0,14 t	La Collecte Médicale DASTRI (via SITA)	Valorisation énergétique
Déchets verts	1 368,83 t	Lely Environnement	Valorisation organique
Ecrans	23,51 t	Eco-Systèmes (via Trialp)	Valorisation matière
Encombrants	722,79 t	Lely Environnement	Valorisation énergétique
Extincteurs	0,30 t	Lely Environnement	Traitement spécifique
GEM Froid	26,21 t	Eco-Systèmes (via Sibuet Environnement)	Valorisation matière
GEM Hors froid	54,07 t	Eco-Systèmes (via Sibuet Environnement)	Valorisation matière
Huiles minérales	9,72 t	SEVIA	Valorisation matière
Huiles végétales	2,52 t	Trialp	Valorisation énergétique
Lampes-néons	0,63 t	Lely Environnement Recylum	Valorisation matière
Médicaments	0,12 t	Lely Environnement	Traitement spécifique
Ferraille	284,75 t	Lely Environnement	Valorisation matière
PAM	42,52 t	Eco-Systèmes (via Trialp)	Valorisation matière
PVC	5,72 t	Lely Environnement	Valorisation matière
Papiers	49,54 t	Lely Environnement	Valorisation matière
Piles et accumulateurs	2,01 t	Corepile (via Arc-en-Ciel Recyclage)	Valorisation matière
Plâtre	92,98 t	Lely Environnement	Valorisation matière
Pneus	48,64 t	Lely Environnement	Valorisation matière
Radiographies	0,18 t	Lely Environnement	Valorisation matière
Textiles	0,40 t	Lely Environnement	Réemploi - Réutilisation
Total (t)	5 241,01 t		

Déchèterie de Saint-Pierre-d'Entremont

Nom du site : ouvert en 2009
Adresse : à côté de la chaufferie Chartreuse Energie
Code postal : 73 670
Commune : Saint-Pierre-d'Entremont
Adhésion à la charte départementale : non
Statut ICPE :
- déchets non dangereux : déclarée
- déchets dangereux : déclarée
Nom de l'exploitant : C.C. COEUR DE CHARTREUSE
Commentaire : Avant 2014 était sous MO de la CC Vallée des Entremonts en Chartreuse.

Horaires

Heures d'ouverture							
Été :	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin						8h-12h30	
Après-midi	14h-18h		14h30-18h				

Les heures d'ouverture sont-elles différentes en été et en hiver ? oui

Si oui, quelles sont ces différences : Fermée le lundi
Mercredi: 14h30 - 16h30
Samedi: 9h à 12h

Nb d'heures d'ouverture par semaine : 12

Modalités d'accueil

Accueil des particuliers

Modalité d'accueil spécifique oui

- Commune oui

- Quantité oui

Accueil des professionnels

Déchets non dangereux : oui

Déchets dangereux : oui

Mode de paiement pratiqué : facturation différée

Modalité d'accueil spécifique oui

Accès limité par l'origine géographique oui

Accès limité par une tarification globale non

Accès limité par la nature, le volume et le poids des déchets conjointement non

Population concernée

Communes et population

Population pour laquelle la déchèterie a été dimensionnée : -

Population actuellement concernée par la déchèterie : 16 815 hab.

Nombre de communes couvertes : 17

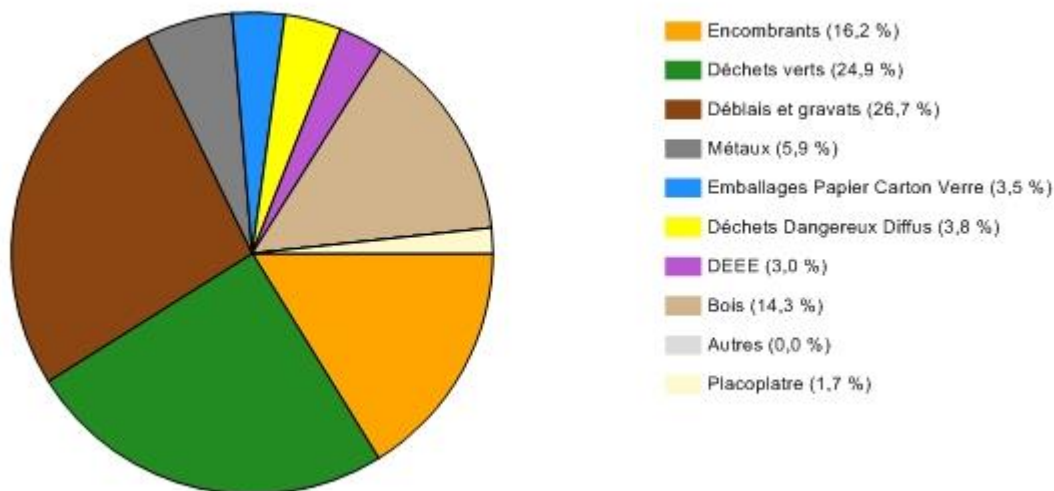
Fréquentation

Pas de suivi en 2014

Quantités de déchets acceptés

	2014	Destinataire(*)	Filière de valorisation ou d'élimination (*)
Bois	74,66 t	Chartreuse Energie	Valorisation matière
Cartouches d'encre	0,03 t	Collectors	Valorisation matière
DDS	1,31 t	Chartreuse Energie (via Trialp)	Traitement spécifique
DASRI	0,04 t	DASTRI (via SITA)	Valorisation énergétique
Ecrans	2,45 t	Eco-Systèmes (via Sibuet Environnement)	Valorisation matière
Encombrants	104,44 t	Chartreuse Energie	Valorisation énergétique
GEM Froid	3,03 t	Eco-Systèmes (via Sibuet Environnement)	Valorisation matière
GEM Hors froid	7,90 t	Eco-Systèmes (via Sibuet Environnement)	Valorisation matière
Huiles minérales	0,72 t	Chartreuse Energie (via Chimirec)	Valorisation matière
Huiles végétales	0,05 t	Chartreuse Energie (via Trialp)	Valorisation matière
Ferraille	36,90 t	Chartreuse Energie	Valorisation matière
PAM	3,52 t	Eco-Systèmes (via Sibuet Environnement)	Valorisation matière
Cartons	15,62 t	Chartreuse Energie	Valorisation matière
Pneus	8,28 t	Chartreuse Energie	Valorisation matière
Total (t)	258,94 t		

Répartition des tonnages collectés en déchèteries en 2014 (en % des tonnages)



Taux de valorisation matière : 81,4 %
 Taux de valorisation énergétique : 15,1 %
 Taux de valorisation total : 96,5 %
 Taux de mise en installation de stockage : 3,0 %

2.1.5 Réduction des flux

Le compostage

La CCCC a repris les activités menées par chacune des ex-collectivités sur cette thématique. Elle continue donc de mettre à disposition de ses administrés des composteurs individuels qui peuvent ainsi bénéficier d'un composteur en bois ou en plastique d'environ 600 L contre une participation financière de 20 € (correspondant au droit d'usage du matériel par l'utilisateur).

Cette opération permet de :

- limiter la quantité de déchets incinérés (OM) et la quantité de déchets verts apportés en déchèterie
- communiquer à son entourage sur les bienfaits du compostage qui permet d'obtenir un engrais propre, naturel et écologique

En 2014, il a été distribué 84 composteurs sur le territoire.

En 2014, le Réseau de guides composteurs initié par l'ex-CC Chartreuse Guiers a poursuivi ses actions de sensibilisation en tenant des stands d'information, notamment aux Marchés aux Fleurs des Echelles et de St-Laurent-du-Pont. Il a également organisé une soirée publique d'échanges sur le thème du réveil du jardin au printemps et participé aux Portes ouvertes du compostage partagé, manifestation impulsée par le Réseau Compost Citoyen. En contrepartie, les membres du Réseau ont pu visiter le centre de tri Valespace et l'UVETD (Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets) à Chambéry et bénéficié de formations sur la communication et la gestion intégrée des déchets verts, celles-ci étant entièrement prises en charge par le Conseil Général de l'Isère (CG 38).

De nouvelles formations compostage-paillage ont été proposées aux habitants grâce au concours du CG 38 ; 20 personnes y ont participé.

Les gardiens et gardiens remplaçants des deux déchèteries du territoire ont également été invités à se former au compostage-paillage afin de pouvoir distiller des informations aux usagers sur les possibilités d'utilisation de leurs déchets verts en dehors des dépôts en déchèterie.

L'opération Foyers témoins Lombricompostage, lancée par l'ex-CC Chartreuse Guiers en mai 2013 avec 15 foyers volontaires, a pris fin en décembre 2014. Le bilan particulièrement positif a permis d'orienter le choix des élus pour 2015.

La responsable du Service Déchets de la CCCC a suivi l'évolution du projet de création de 2 jardins partagés à St-Laurent-du-Pont (La Deitraz et Les Charbinières) en intégrant le comité de pilotage de l'association Semons et partageons. Elle a également organisé plusieurs formations compostage-paillage à destination des jardiniers des jardins partagés de l'ensemble du territoire (Les Echelles, Miribel-les-Echelles, St-Laurent-du-Pont et St-Pierre-d'Entremont).

La communication

Auprès des élus

Quelques élus de la Commission Déchets ont visité en novembre le centre de tri Valespace et l'UVETD de Chambéry.

Auprès des scolaires

En 2014, plus de 200 élèves du territoire ont bénéficié d'animations sur le tri sélectif, la déchèterie et le compostage. 60 d'entre eux ont complété cette sensibilisation par les visites de l'UVETD et du centre de tri de Chambéry.

Les élèves de l'Atelier Environnement-Développement Durable du Collège St-Bruno d'Entre-deux-Guiers ont organisé un concours de collecte de piles au sein de son établissement.

Auprès du Foyer de Vie de St-Joseph-de-Rivière

En 2014, 4 animateurs/bénévoles en Service civique au Foyer de Vie ont été sensibilisés au tri sélectif et au compostage en vue de la mise en place du tri au sein de l'établissement.

Auprès du personnel des Chalets de St-Hugues à St-Pierre-de-Chartreuse

En 2014, l'ensemble du personnel a bénéficié d'une animation spécifique afin de rappeler à tous les consignes de tri.

Auprès du Monastère Notre-Dame du St-Désert

En 2014, 9 sœurs du Monastère ont été sensibilisées au tri sélectif et au compostage.

Auprès des touristes et des habitants de son territoire

En 2014, la CCCC a poursuivi l'action de l'ex-CC Chartreuse Guiers envers les campings de son territoire en leur mettant à disposition, pour leurs vacanciers restant plus de 48h sur place, des kits comprenant sacs de précollecte, tracts d'information bilingues personnalisés et guides du tri.

Une information spécifique a été faite en avril auprès des vacanciers permanents du camping Le Balcon de Chartreuse à Miribel-les-Echelles.

La responsable du Service Déchets de la CCCC a participé à la projection du film Supertrash au cinéma d'Entre-deux-Guiers et au débat qui a suivi.

Le festival Rencontres Brel

En 2014, la CCCC a été partenaire du festival Rencontres Brel de St-Pierre-de-Chartreuse. Outre la mise à disposition de bacs ordures ménagères, elle a participé financièrement au spectacle de rue chargé de sensibiliser le public aux problématiques du tri sélectif et du compostage.

Les dépôts sauvages

Nettoyage des pistes à St-Pierre-de-Chartreuse

En 2014, la CCCC a été partenaire de l'association Mountain Riders dans le cadre d'une opération de nettoyage des pistes de St-Pierre-de-Chartreuse par les élèves d'un collège et d'un lycée de Bourgoin-Jallieu en leur mettant à disposition des gants.

Exemplarité de la collectivité

La CCCC utilise des gobelets réutilisables pour les réunions dans ses locaux.

Elle imprime la plupart de ses plaquettes et documents de communication sur du papier recyclé (agenda RAM, guide du tri, plaquette compostage, ...).

Dans la mesure du possible, la CCCC utilise des produits d'entretien écolabellisés ainsi que du papier et des enveloppes en papier recyclé.

2.2 Déchets ne provenant pas des ménages mais pris en charge par le service public

La redevance spéciale

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la CCCC soumis à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), soit l'ex-CC Chartreuse Guiers et l'ex-CC du Mont Beauvoir. Au-delà de 1 320 L par semaine, ou dès le 1^{er} litre pour les établissements non assujettis à la TEOM, leurs producteurs (communes, campings, collèges, monastères, centres de vacances, maisons de retraites, établissements privés, etc.), doivent signer une convention avec la CCCC afin de s'acquitter de cette redevance ou bien faire appel à un prestataire privé.

En 2014, outre les communes membres de la CCCC, 18 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale.

3. Le traitement des déchets ménagers et assimilés

Installations utilisées en 2014 dont l'EPCI n'est pas maître d'ouvrage

Type d'installation	Commune / site	Mode de gestion	Maître d'ouvrage	Date d'ouverture
Compostage	Saint-Quentin-sur-Isère - Grand'Jean	Gestion privée	Lely Environnement	01/02/1997
ISDnD autorisée : en activité	Saint-Quentin-sur-Isère - Grand'Jean/ L'Echaillon	Gestion privée	Lely Environnement	01/01/1972
Incinérateur	UVETD Chambéry	Régie	Savoie Déchets	01/07/1977
Centre de tri	Chambéry - Z.I Bissy	Gestion privée	Valespace	01/01/1995
Centre de tri	Fontaine - VALORY	Gestion privée	Lely Environnement	01/01/1995

4. Mesures de prévention

4.1 Dans l'information et l'implication des citoyens

Compostage domestique :			
Commentaire :	Mise à disposition de composteurs individuels à tarif préférentiel (20 €) sur l'ensemble du territoire Formations Réseau de guides composteurs Opération Foyers témoins lombricompostage		
A - Individuel : oui			
Nombre de composteurs distribués en 2014:	84	Nombre de lombricomposteurs distribués en 2014:	15 (foyers témoins)
B - Petit collectif : en pied d'immeuble et/ou de quartier : oui			
Nombre d'opérations en "petit collectif" en 2014:	1	Nombre de foyers impliqués en 2014:	12
Liste des sites concernés en 2014:	Résidence Chartreuse (St-Pierre-de-Chartreuse)		
C - Chez les gros producteurs (collège, maison de retraite, hôpital...) : oui			
Nombre de sites équipés en 2014 :	1		
Liste des sites concernés en 2014 :	Collège St-Bruno (Entre-deux-Guiers)		
D - Dispositifs d'aide pour les citoyens			
Existence d'un numéro vert (dédié au compostage domestique)			non
Nombre de guides composteurs sur le territoire :	14	Nombre de maîtres composteurs sur le territoire :	5
E - suivi de l'opération			
Mise en place d'un suivi de l'opération :	oui		
Type :	Tableau de commandes des composteurs; Tableau de suivi des sites de compostage de proximité		
Opération "Foyers témoins"			
Avez-vous connaissance de telles opérations sur votre territoire ? oui			
Date de démarrage :	16/05/2013	Date de fin :	10/12/2014
Durée de l'opération :	1 an et demi		

Nombre de foyers concernés en 2014:	15
Qui gère cette opération ?	CC Coeur de Chartreuse

Stop-pub : Oui	
Commentaire :	Mise à disposition, sur demande, de l'autocollant du CG38 et de l'ex-CC du Mont Beauvoir

Exemplarité de la collectivité : Oui	
Date de démarrage de l'opération :	01/01/2014
Commentaire :	Impressions recto/verso Tri des papiers de bureau Tri des emballages et du verre dans la cuisine Utilisation de produits de ménage avec écolabels

Manifestations éco-responsables : Oui	
Date de démarrage :	01/01/2008
Nombre de manifestations organisées en 2014 :	1 (Rencontres Brel)

Partenariats	
Partenaires locaux hors financeurs impliqués dans les actions de prévention ci-dessus :	OPAC 38 Collège St-Bruno CG 38 Association L'Ephémère

Démarches territoriales présentes sur le territoire	
CDDRA contrat de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes :	oui

Documents de communication spécialisés sur la Prévention : oui (plaquette compostage)
--

4.2 Dans le traitement et le stockage

Chambéry Métropole a réalisé entre 2006 et 2008 d'importants travaux de modernisation de son usine d'incinération (mise aux normes, valorisation énergétique). Ses bonnes performances ont permis à Savoie Déchets et donc à la CCCC de bénéficier pour l'année 2014 d'une TGAP à 4,08 €/t.

B - Les indicateurs financiers

1. Fiscalité et modalités de financement

L'EPCI instaure-t-il la fiscalité ? oui

La fiscalité en place est : la TEOM et la redevance spéciale sur l'ex-CC Chartreuse Guiers et l'ex-CC du Mont Beauvoir, la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sur l'ex-CC des Entremonts

Le financement est complété par : le budget général

Montants perçus

	TEOM	REOM	Redevance spéciale et / ou camping
Montants perçus en € HT	1 266 182	199 727	139 486

	Budget général	Contribution des CC ou des communes	Autres recettes		
			Recettes industrielles : ventes, prestations	Soutien à la valorisation des organismes agréés	Subventions : fonctionnement, aide à l'emploi, communication
Montants perçus en € HT	-	-	76 866	149 131	6 203

Subventions à l'investissement

Montants perçus en € HT	pour les équipements et avec les durées d'amortissement suivants
-	

C - Synthèses

Tonnages collectés

Année	2014	2013
Indicateur	Ratio à l'habitant Pop INSEE 2015 (kg/hab)	Département Ratio à l'habitant Pop INSEE 2014 (kg/hab)
Collecte OMR	255,2	226,4
Collecte sélective 5 matériaux hors verre	30	48,8
Collecte sélective du verre	34,4	27,4
Collecte des textiles	1,1	-
Collecte en déchèterie	327,1	301,2
Collecte hors gravats en déchèterie	239,7	215,6

Détail de la collecte sélective

Année	2014	2013
Indicateur	Ratio à l'habitant Pop INSEE 2015 (kg/hab)	Département Ratio à l'habitant Pop INSEE 2014 (kg/hab)
Acier issu de collecte sélective allant vers une filière de valorisation	1,2	1,6
Aluminium issu de collecte sélective allant vers une filière de valorisation	0,03	0,12
EMR issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation (papiers d'emballages, cartons, cartonnettes)	4,7	7,3
ELA issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation (briques alimentaires)	0,4	0,6
JMR issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation (journaux, magazines et gros de magasin)	19,2	22,3
Emballages plastiques issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation (PET, PEHD)	2	3,1

Année	Indicateur	2014		2013
		Gisement théorique national (modecom 2007)	Tonnage de matériaux valorisés/Tonnage d'OM collectées	Département Tonnage de matériaux valorisés/Tonnage d'OM collectées
	Acier issu de collecte sélective allant vers une filière de valorisation	2 %	0,4 %	0,5 %
	Alu issu de collecte sélective allant vers une filière de valorisation	0,34 %	0,01 %	0,04 %
	EMR issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation (papiers d'emballage, cartons, cartonnettes)	7,9 %	1,5 %	2,4 %
	ELA issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation (briques alimentaires)	0,6 %	0,1 %	0,2 %
	JMR issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation (journaux, magazines et gros de magasin)	10,2 %	6 %	7,4 %
	Emballages plastiques issus de collecte sélective allant vers une filière de valorisation (PET, PEHD)	5,5 %	0,6 %	1 %

Détail en déchèterie

Catégories de déchets collectés	Pourcentage de la catégorie allant vers une filière de valorisation	Département Pourcentage de la catégorie allant vers une filière de valorisation
Déblais et gravats	100 %	55,3 %
Déchets ménagers spéciaux	9 %	76 %
Emballages, papier, carton, verre	100 %	100 %
DEEE	100 %	100 %
Encombrants	100 %	25,6 %
Métaux	100 %	100 %
Bois	100 %	100 %
Déchets verts	100 %	100 %
Autres	100 %	100 %

Indicateurs globaux de collecte

	EPCI	Département
Taux de valorisation matière (tonnages valorisés en déchèterie et en collecte sélective / tonnages globaux collectés) intègre la valorisation organique	51 %	41 %
Taux de valorisation énergétique (tonnages envoyés vers un incinérateur avec valorisation énergétique / tonnages globaux collectés)	47 %	39 %
Taux de valorisation global	98 %	80 %